

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 39 879,90	G 62 239,74
	Section d'investissement	B 32 923,06	H 58 737,75
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE 2016	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 833,63 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 9 541,54 (si déficit)	J (si excédent)
		=	=
TOTAL (réalisations + reports)		82 344,50 = A+B+C+D	121 811,12 = G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2018 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 11 555,40	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2018	11 555,40 = E+F	0,00 = K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	39 879,90 = A+C+E	63 073,37 = G+I+K
	Section d'investissement	54 020,00 = B+D+F	58 737,75 = H+J+L
	TOTAL CUMULE	93 899,90 = A+B+C+D+E+F	121 811,12 = G+H+I+J+K+L

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 11 555,40	L 0,00
21	Immobilisations corporelles	912,71	0,00
23	Immobilisations en cours	10 642,69	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).